

A nos lecteurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre**

Band (Jahr): **1 (1934)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notice de l'Éditeur

L'éditeur de „l'Orchestre“ se permet de soumettre un numéro spécimen de son journal à votre bienveillante attention et de vous inviter à l'abonnement. Comme Éditeur de musique, et faisant moi-même ma partie à l'orchestre, je suis convaincu que la création d'un organe de ce genre répond à un réel besoin et j'ai reçu à ce sujet de nombreux encouragements. Vous savez qu'il y a dans le domaine de la musique instrumentale, tant dans les sociétés que chez les amateurs beaucoup de choses qui ne sont pas pour le mieux. Il est clair que les éditeurs et les marchands de musique souffrent de cet état de choses, car il s'agit pour eux d'une question vitale et il y a déjà des années qu'ils peuvent parler de crise. Nous nous adressons aujourd'hui à tous ceux qui, comme nous, ont à coeur la conservation, le renouvellement et le développement de la musique instrumentale. Ce sont les directeurs, les comités et tous les membres des sociétés d'orchestres, ainsi que tous ceux qui font de la musique en famille ou entre amis. Afin de faciliter et de rendre plus efficace l'action de notre journal auprès des membres des sociétés, j'ai créé à l'intention de ces derniers des abonnements collectifs à prix très réduits.

Abonnement d'un an pour 1 expl.	Fr. 6.—
Abonnement d'un an pour 3 à 12 expl.	„ 4.50
„ „ „ „ 13 à 20 „	„ 4.—
„ „ „ „ 21 à 40 „	„ 3.50
„ „ „ „ plus de 40 expl.	„ 3.—

Je prie Messieurs les Directeurs et les Présidents de bien vouloir, dans l'intérêt de la musique instrumentale, m'accorder leur aide en engageant les membres de leurs sociétés à s'abonner à „l'Orchestre“, ce qui me permettra de le développer et de le rendre de plus en plus intéressant. Ce n'est pas seulement dans les sociétés, mais bien aussi dans les familles qu'il faut encourager le culte de la bonne musique en éveillant et en développant les aptitudes musicales des enfants. Je me suis assuré la collaboration permanente d'écrivains et de musiciens distingués, mais j'accueillerai volontiers les articles que d'autres collaborateurs voudront bien m'adresser. Je prie aussi de bien vouloir m'envoyer régulièrement les programmes de concerts ainsi que les rapports de sociétés auxquels je réserve dans chaque numéro une rubrique spéciale. J'espère que l'Orchestre trouvera sur sa route de nombreux amis et bon accueil dans les sociétés et chez les amateurs.

M. Ochsner, Éditeur de musique

A nos Lecteurs

La musique tient une place si importante dans notre vie journalière qu'on peut s'étonner de ne pas encore posséder une revue suisse s'occupant spécialement de l'orchestre et de la musique de chambre. La revue que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs voudrait combler cette lacune. La rédaction compte sur la collaboration active de tous les lecteurs; elle est prête à accueillir tous les voeux et à tenir compte de tous les désirs, pour autant qu'ils seront dans l'intérêt de la ma-

jeurité des lecteurs. Elle tiendra compte également des critiques fondées, car elle n'a qu'un désir: c'est d'être utile à ses lecteurs et à la cause musicale. Nous publierons volontiers les programmes qui nous seront adressés. Nous nous tenons à la disposition de nos abonnés pour tous renseignements d'ordre musical.

Les correspondances concernant la partie française de notre revue sont à adresser à Mr. A. PIGUET DU FAY, Rédacteur, 5, rue Büchner, ZÜRICH 6.